

COLLOQUE

La technique de cassation : genèse, évolution, méthode et diffusion

La cassation, invention française qui a inspiré nombre de systèmes étrangers, est une méthode de contrôle reposant sur une technique singulière.

Le colloque organisé par le Comité d'histoire de la Cour de cassation se donnera pour ambition d'étudier cette technique à travers son histoire, sa genèse, ses évolutions, son développement, ses réorientations perceptibles sous l'influence des réformes constitutionnelles et des juridictions européennes.

Sans doute conviendra-t-il de s'interroger également sur les interactions existantes entre la technique de cassation, les règles d'organisation et de procédure, et les modalités de contrôle, elles-mêmes commandées par la vision que la Cour entend avoir de sa mission dans le cadre de la loi.



Vendredi 25 novembre 2022

9H30 - 17H

Grand'chambre de la Cour de cassation

COUR DE CASSATION



Les colloques et conférences organisés par la Cour de cassation sont diffusés en direct puis accessibles en différé sur Facebook, Twitter, Youtube, LinkedIn et son site internet.

Conférences filmées et enregistrées.



courdecassation.fr

9H30 **Allocution d'ouverture**
Christophe SOULARD, premier président de la Cour de cassation.

9H45 **L'esprit et les finalités du colloque**
Jean BARTHELEMY, ancien président de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, président du Comité d'histoire de la Cour de cassation.

La cassation : concept et méthode. 1. Genèse et premières évolutions

Sous la présidence de Xavier PRETOT, doyen honoraire de la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'Université de Paris II – Panthéon Assas

10H **A l'origine de la cassation, une « invention » française (XVI^e siècle)**
Olivier DESCAMPS, professeur d'histoire du droit et des institutions à l'Université de Paris II - Panthéon Assas, directeur du Centre d'études d'histoire juridique

10H20 **Le développement de la cassation sous l'Ancien Régime, de l'intervention politique à la technique juridique**
Juan HERNANDEZ, docteur en histoire du droit et des institutions

10H40 *Discussion*

10H50 **Le Tribunal de cassation en débat devant la Constituante**
Nicolas WAREMBOURG, professeur d'histoire du droit et des institutions à l'Université de Paris I - Panthéon Sorbonne

11H10 **L'évolution des cas d'ouverture à cassation, XIX^e – XX^e siècles**
Jean-Louis HALPERIN, professeur d'histoire du droit et des institutions à l'Ecole normale supérieure de Paris

11H30 **L'évolution de la technique au prisme de la distinction du fait et du droit**
Aurore HYDE, professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Reims – Champagne Ardennes

11H50 *Discussion*

12H10 *Déjeuner libre*

La cassation : concept et méthode. 2. Critiques et prospective

Sous la présidence de Jean BARTHELEMY, ancien président de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, président du Comité d'histoire de la Cour de cassation

14H **Les critiques de la technique**
Louis BORE, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, ancien président de l'Ordre

14H20 **La technique de cassation à l'épreuve de l'Open data des décisions de justice**
Loïc CADJET, professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Paris I – Panthéon Sorbonne

14H40 *Discussion*

Diffusion et adaptation du modèle

Sous la présidence de Jean BARTHELEMY, ancien président de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, président du Comité d'histoire de la Cour de cassation

14H50 **La technique de cassation et le Conseil d'Etat**
Denis DE LA BURGADE, docteur en droit, avocat associé auprès du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation

15H10 **Le modèle libanais de la cassation**
Jean FAHED, premier président honoraire de la Cour de cassation du Liban

15H30 **Le modèle roumain de la cassation**
Flavius BAIAS, ancien doyen de la faculté de droit de l'Université de Bucarest – Roumanie

15H50 **Le modèle allemand de la cassation**
Norbert GROSS, ancien président de l'Ordre des avocats au Bundesgerichtshof

16H10 *Discussion*

16H30 **Allocution de clôture**
Alain LACABARATS, président de chambre honoraire à la Cour de cassation